



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-35457>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-35457**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté de Communes du Pays des Paillons (06)

**Correspondant :** service marchés publics

**Adresse :** 55 bis RD 2204, 06440 La Pointe de Blausasc

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 492007580

**Courriel :** marchespublics@ccpp06.fr

**Adresse internet :** <https://ccpp06.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Réalisation d'un diagnostic des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur le territoire de la Communauté de Communes

**Lieu d'exécution et de livraison :** Périmètre de la communauté de Communes

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Au plus tard le 1er janvier 2026, la loi indique que la Communauté de Communes doit prendre la compétence eau et assainissement. Pour ce faire, et afin de faire face à l'hétérogénéité des données, la Communauté de Communes souhaite d'abord engager un diagnostic technique et patrimonial qui couvre les 11 communes du territoire.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** L'étude a pour objet de connaître l'état technique et patrimonial des collectivités concernées dans le cadre de la gestion des compétences eau et assainissement sur le territoire de la Communauté de Communes. Il est attendu un état des lieux administratif, juridique, technique et financier.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :** 01/06/2024

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** cf le règlement de la consultation

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** cf le règlement de la consultation

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

**Autres renseignements demandés :** Extrait KBIS ou équivalent Pouvoirs : documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat, si le signataire n'est pas le représentant légal. Le candidat doit veiller à ce que les pouvoirs soient en cours de validité et qu'ils ne soient pas limités à

un montant inférieur au montant maximum sur la durée totale du lot. Par ailleurs, en cas de groupement solidaire d'entreprises, les pouvoirs relatifs à chaque membre du groupement ne doivent pas être limités à un montant inférieur au montant maximum sur la durée totale du lot. Liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 5221-2-2°. Cette liste précise, pour chaque salarié, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail et ce en application des articles L. 8254-1 et D. 8254-2 à 5 du code du travail.

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 45%
- Valeur technique : 55%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : 06/05/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-01

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : voir le règlement de la consultation

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/03/2024